

Dakar, le **05 MARS 2024**

COMMUNIQUE

Le CNRA appelle les médias à accorder une grande attention et un soin particulier aux contenus des sketches et émissions ramadan

Le Conseil national de Régulation de l'Audiovisuel attire l'attention des médias et les invite à davantage de vigilance dans le choix des programmes à diffuser pendant le mois de ramadan.

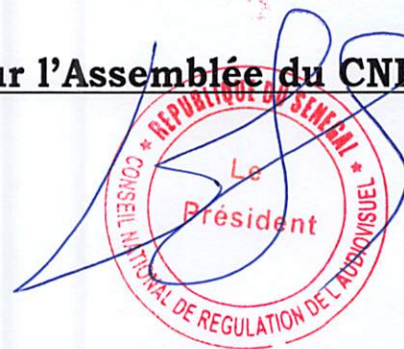
Le CNRA rappelle l'interdiction de diffusion de contenus de nature à :

- constituer une menace sur la stabilité nationale et la cohésion sociale ;
- tourner en dérision la religion ;
- entraîner ou provoquer une confrontation entre les religions, les confréries ou les communautés.

Par ailleurs, dans ce contexte pré-électoral, le CNRA met en garde contre l'utilisation des sketches et émissions ramadan pour la diffusion de contenus politiques, notamment ceux faisant la propagande en faveur de candidats ou s'attaquant à d'autres.

Le CNRA compte sur le sens des responsabilités des médias et les exhorte à privilégier la conception et la diffusion de contenus conformes au cadre légal et réglementaire.

Pour l'Assemblée du CNRA



Le
Président